



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	11	16

Objet :

Intégration commune de Meynes dans le SIVU des pistes DFCI du massif du Gardon

L'an deux mille vingt-trois, et le 5 Avril le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas CARTAILLER,

Date de la convocation : 30 Mars 2023

Présents : Nicolas CARTAILLER, Jacques CORCESSIN, Pierre De QUEYLARD, Albachir EL KHALFI, Cécile FABRE, Corinne LEFEBVRE, Stéphane MATEO, Luc VINCENT, Elisabeth VIOLA, Laure ZEROUALI, Florian BOISSIN Carole GALINY.

Absent : Eric GONSSARD, Elma PIRAZZI, Frédéric VALOT

Absent représenté : N'fissa BENSALD (procuration à Cécile FABRE), Manon BLOQUE (procuration à Corinne LEFEBVRE), Sabine HUGUES (procuration à Jacques CORCESSIN), Roland VIOLA (procuration à Nicolas CARTAILLER), Laure ZEROUALI (procuration à Albachir ELKHALFI)

Secrétaire de séance : Cécile FABRE

Vu le conseil syndical du 21 février 2023 du SIVU de DFCI du massif du Gardon au cours duquel a été accepté l'intégration de la commune de Meynes (délibération n°20230226-03 en date du 21 février 2023) ;

Vu le mail en date du 22 mars 2023 indiquant aux communes membres de ce SIVU, du délai de trois mois pour se prononcer sur cette intégration ;

Monsieur le Maire propose d'accepter l'adhésion de la commune de Meynes au SIVU de DFCI du massif du Gardon.

CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **D'ACCEPTER l'adhésion** de la commune de Meynes au SIVU de DFCI du massif du Gardon.
- **DE MODIFIER** les articles concernés des statuts du SIVU, en ce sens.

Le secrétaire de séance,
Cécile FABRE

Délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire,
Nicolas CARTAILLER

